Envoyé en préfecture le 06/01/2026
Reçu en préfecture le 06/01/2026
Publié le
ID : 022-212202774-20251209-2025067-DE

2025-067

COMMUNE de SAINT-BRANDAN (Côtes d'Armor)

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 12 NOVEMBRE 2025 A 20H00
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le 9 décembre à 20h, le Conseil Municipal de SAINT-BRANDAN dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian JOLLY, le Maire.

Nombre de conseillers en exercice : **19**

Nombre de conseillers présents ou représentés : **19**

Présents :
Christian JOLLY, le Maire, Franck CHAMPAGNE, Delphine HELLOCO, Vincent LE BERR, Romuald TANGUY, Virginie LAIGLE, Didier LE VEXIER, Céline AUFFRAY Pierre CHOUPEAUX, Emilie GICQUEL Jean-Pierre VARNIER, Virginie PHILIPPE, Sandra LE GUILLOUX, Michel LE COQ, Chantal BOUHIER.

Procurations :
Patrick JAGOREL à Chantal BOUHIER
Gaelle SCHOUMAKER à Franck CHAMPAGNE,
Laetitia HENRY à Christian JOLLY
Claire SERRE à Michel LE COQ

Absent :

Secrétaire de séance : Sandra LE GUILLOU
Date d'envoi de la convocation : 4 décembre 2025
Date de l'affichage : 10 décembre 2025

Aménagement Carboureux – Pont Camet : demande de subvention

Exposé :
Le projet d'aménagement de Carboureux – Pont Camet est estimé à 130 000 Euros HT
Ce projet peur être financé par de la DETR et les amendes de police.

.

Envoyé en préfecture le 06/01/2026
Reçu en préfecture le 06/01/2026
Publié le
ID : 022-212202774-20251209-2025067-DE

Proposition :
Il est proposé au conseil municipal le plan de financement prévisionnel suivant

Montant des travaux	130 000,00
DETR - AMENDE DE POLICE	
Taux subventionnable	80%
Plafond	104 000,00
Taux detr 35%	45 500,00
Amende de police plafond	30 000,00
Montant subvention	75 500,00
Participation Lanfains	15 000,00
RESTE A CHARGE COMMUNE	39 500,00
Soit	30%

Il est ensuite demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire a réaliser les demandes de subventions pour la DETR et pour les amendes de police.

Décision
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, passe au vote :

Pour : 19	Abstention :	Contre :

La délibération est Adoptée ☒

Rejetée ☐

Le Maire

MAIRIE de ST-BRANDAN
R.F.
Côtes d'Armor 22800